

# S.S.I.A.P 1

### • PUBLIC CONCERNE

Tout dirigeant ou salarié d'entreprise Effectif maximum : 12 personnes

## • PRE REQUIS:

Respect des dispositions de l'article 4 §1 de l'arrêté du 02 mai 2005 dont par exemple :

- \* Soit AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans soit CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité
- \* Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- \* Aptitude médical

### OBJECTIF

### <u>1ère partie - Le feu et ses conséquences (6h00) :</u>

- \*Le feu
- \* Comportement au feu

# 2e partie - Sécurité incendie (17h00) :

- \*Principes de classement des établissements
- \*Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- \*Desserte des bâtiments
- \*Cloisonnement d'isolation des risques
- \*Évacuation du public et des occupants
- \*Désenfumage
- \*Éclairage de sécurité
- \*Présentation des différents moyens de secours

# <u>3e partie - Installations techniques (9h00) :</u>

- \* Installations électriques
- \* Ascenseurs et nacelles
- \* Installations fixes d'extinction automatique
- \* Colonnes sèches et humides
- \* Système de sécurité incendie

# <u>4e partie - Rôles et missions des agents de sécurité incendie (18h00)</u> :

- \* Le service de sécurité
- \* Présentation des consignes de sécurité et main courante
- \* Poste de sécurité
- \* Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- \* Mise en œuvre des moyens d'extinction
- \* Appel et réception des services publics de secours
- \* Sensibilisation des occupants

### 5e partie - Concrétisation des acquis (17 h00) :

- \* Visites applicatives
- \* Mises en situation d'intervention

### • **DUREE**

67 h hors examen et temps de déplacement

### • DATES

2 session par an

#### • EPREUVES

Ecrite: QCM de 30 questions 30 minutes

Pratique: Ronde avec anomalies et sinistre 15 minute /stagaire

• <u>LIEU DE LA FORMATION</u> : BE2A Béziers.